

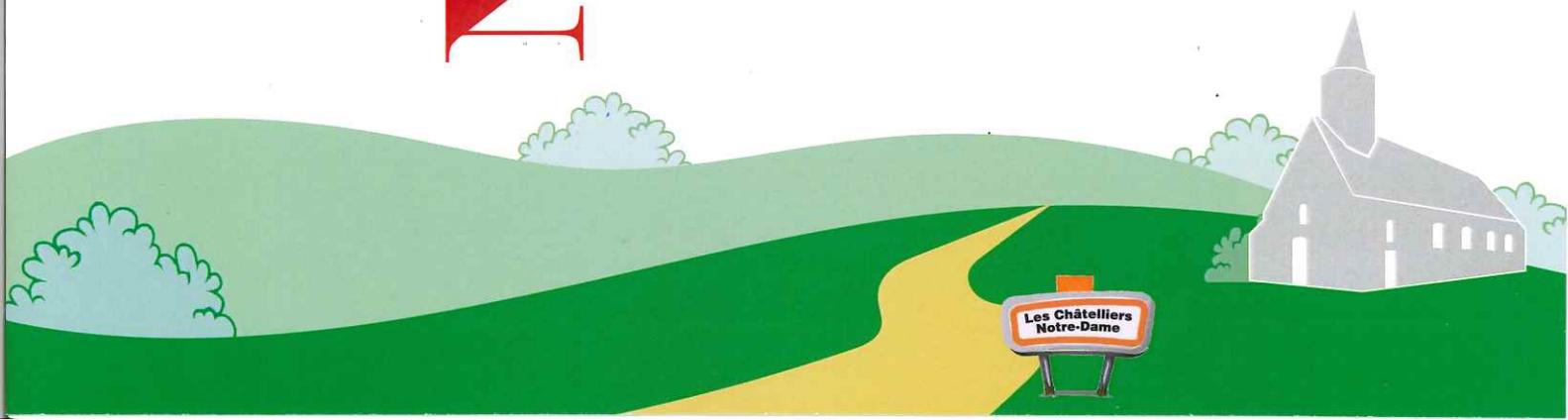


Les Châtelliers Notre-Dame

*Département
d'Eure-et-Loir,
Canton
d'Illiers-Combray.*

**Le
bulletin
municipal
de votre
commune.**

*Édité à l'initiative de l'équipe municipale
des Châtelliers Notre-Dame.*





Le conseil municipal des Châtelliers Notre-Dame depuis le 15 mars dernier.

- 1** - M. Gigou Pierre, *retraité*, maire,
- 2** - M. Bidet Linzé, *retraité*, premier adjoint,
- 3** - M. Sortais Jean-Marc, *retraité*, deuxième adjoint,
- 4** - Mme Gonsard Martine, *agent des services hospitaliers*, conseillère,
- 5** - M. Ochoa Alain, *cadre informatique*, conseiller,
- 6** - M. Sabotier Sébastien, *comptable*, conseiller,
- 7** - Mme Jallerat Caroline, *exploitante agricole*, conseillère,
- 8** - M. Thoumine Michel, *retraité*, conseiller,
- 9** - M. Hamon Bruno, *chef d'entreprise*, conseiller,
- 10** - M. Kergrohen Joël, *retraité*, conseiller,
- 11** -- M. Faulcon Sébastien, *chauffeur routier*, conseiller.

L'édito du maire.

Chers castellariennes et castellariens,
En ce début d'année, le conseil municipal, par mon intermédiaire, vous souhaite tous ses voeux pour la nouvelle année.

Après une période très difficile dûe au Covid 19 qui nous oblige à des mesures sanitaires drastiques, notre collectivité a toujours assuré le bon fonctionnement de ses services pour le bien-être des ses habitants.

Cette année, les projets qui vont voir le jour tels que l'entrée de notre commune qui sera achevée et fleurie.

Un peu de renforcement du réseau d'eau sur les Aubeilleries et la sécurisation du château d'eau.

De plus, nous sécuriserons la place des tilleuls pour que les enfants puissent jouer en toute tranquillité.

Tous ces travaux seront effectués dans leur totalité.

Le conseil est heureux de vous offrir ce bulletin municipal pour l'année 2021.

Le maire, Pierre Gigou

Délégués des commissions CCEBP

(Communauté de Communes Entre Beauce et Perche)

et syndicats divers :

Finances : S. Sabotier titulaire, . Gigou suppléant.

Développement économique : B. Hamon titulaire, A. Ochoa suppléant,

Petite enfance : L. Bidet titulaire, M. Gonsard suppléante,

Santé : M. Gonsard titulaire, P. Gigou suppléant,

Mutualisation : P. Gigou titulaire, L. Bidet suppléant,

Mobilité transport : P. Gigou titulaire, J.M. Sortais suppléant,

Communication : P. Gigou titulaire, M. Thoumine suppléant,

Vallée, rivières et voirie : C. Jallerat titulaire, S. Faulcon suppléant,

Logement : S. Sabotier titulaire, S. Faulcon suppléant,

Eau, assainissement : P. Gigou titulaire, J. Kergrohen suppléant,

Gens du voyage : L. Bidet titulaire, J.M. Sortais suppléant,

Transfert de charges : P. Gigou titulaire, B. Hamon suppléant,

Nouvelles compétences : P. Gigou titulaire, L. Bidet suppléant,

Planification SMET

(ancien SCOT) : M. Thoumine titulaire, J. Kergrohen suppléant,

SICTOM BBI

ordures ménagères : P. Gigou - L. Bidet titulaires,

M. Thoumine - J.M. Sortais suppléants,

SMAR Loir 28 : C. Jallerat titulaire, B. Hamon suppléant.

Jours et heures d'ouverture de la mairie :

Le mardi
de 9 h à 12 h 30

Le jeudi
de 9 h à 12 h 30
et de 13 h 30 à 18 h 00

téléphone :
02.37.24.55.64

E-mail :
lescnd28@orange.fr

Site :
leschateliersnotredame.fr/

Démarches administratives :

(Carte Nationale d'Identité, passeport) : **sur rendez-vous** par téléphone en Mairie d'Illiers Combray : 02.37.24.00.05

(Permis de conduire, Carte grise) en préfecture d'Eure-et-Loir à Chartres, **sur rendez-vous** par téléphone 02.37.27.72.66 du lundi au vendredi de 14 h à 15 h 30 uniquement.

En mairie !



Souvent dans l'ombre, la secrétaire de mairie prend une part prépondérante dans le bon fonctionnement administratif de la commune.

Aux Châtelliers Notre-Dame, c'est Sylvie Vallée qui occupe le poste qu'elle partage aussi avec d'autres communes.

Toujours aimable, elle demeure disponible tant aux castellariens qui se rendent en mairie qu'aux appels téléphoniques.

Son expérience libère le maire de bon nombre de tâches . . . la confiance règne en mairie !

**À noter
et surtout ne jamais
oublier !**



Pompiers



SAMU



Gendarmerie nationale



SOS médecins



Pharmacies de garde



Fil santé jeunes



Allo enfance maltraitée



Femmes victimes de violences



SOS enfants disparus



Drogue, alcool, tabac info service

● **Médecine générale
à Bailleau le Pin :**

- *Dr Antoine Tuillon,*
1, rue du 11 novembre

02.37.25.32.82

Sida Info-service

0800.840.800

● **Chirurgien-Dentiste
à Illiers-Combray :**

- *Dr Lorena Brezoeanu,*
- *Dr Alexandru Ancuta :*
5, rue Saint-Hilaire.

02.37.24.20.21

● **Infirmières à domicile
Illiers-Combray :**

- *Virginie. Allès,*
- *Sandra Maurice,*
- *Sarah Auger :*

6, rue Pasteur.

02.37.24.14.24

- *Marie-Christine Verdier :*
14, bis rue de Chartres.

02.37.24.05.44

● **Infirmières à domicile
Bailleau le Pin :**

- *Cécile Crouillebois,*
- *Lucie Gallou,*
- *Alice Laisney :*
- *Gwendoline Sotoca :*

4 ter, rue de Beauce

02.37.25.35.15

● **Pharmacie
Chappard - Caruana :**
Illiers-Combray :

48 bis, avenue Marcel Proust

02.37.25.35.15

● **Pharmacie
Lavallée
Bailleau le Pin :**

21, rue de Chartres

I Mais aussi :

● **Hôpitaux de Chartres :**

- *Hôtel Dieu :*
34, rue du Dr Maunoury,

- *Louis Pasteur :*
4, rue Claude Nernard -
Le Coudray,

- *Saint-Brice :*
1, rue Saint-Martin au Val :

02.37.30.30.30

● **Médecine générale
à Illiers-Combray :**

- *Dr Jean-Luc Besse,*
- *Dr Bernard Antoine :*
6, rue Pasteur.

02.37.24.01.05

- **Services de soins infirmiers à domicile Illiers-Combray :**
SSIAD :
6, av. Georges Clemenceau
02.37.33.62.29
- **Maison de santé pluridisciplinaire à Illiers-Combray :**
(Maison de la citadelle)
6, rue Pasteur.
- **Masseurs-Kinésithérapeutes à Illiers-Combray :**
- **Sophie Denizet-Morance :**
30, rue de Chartres
06.13.58.14.36
- **M. Giroux-Lajoie :**
5, rue de Chartres
02.18.56.31.67
- **Pédicure-podologue à Illiers-Combray :**
- **Séverine Toussaint :**
3, rue de Beauce
02.37.24.24.40
- **Sage-Femme à Illiers-Combray :**
- **Briec Le Guernigou :**
6, rue Pasteur.
02.37.24.35.81
- **EHPAD « Les Genets » à Illiers-Combray :**
6, av. Georges Clemenceau
02.37.33.62.20
- **Maison de retraite « Les Gloriettes »**
30, rue de Chartres
02.37.91.68.00
- **Clinique vétérinaire « Les Mille pattes » à Illiers-Combray :**
3, rue Croix des Marais
02.37.28.46.78

Incivilités en « centre ville » des Châtelliers.



De plus en plus fréquemment, la vitesse des véhicules est **hélas** remarquée « **excessive** » dans la traversée de la commune et plus particulièrement dans le secteur du Frou où les enfants sont plus nombreux du fait de l'arrêt des cars scolaires et autres petits chérubins confiés aux assistantes maternelles de ce quartier.

Le phénomène est plus remarqué concernant les voitures (et autres véhicules) venant de la route de Marchéville.

Les gendarmes ont déjà été informés à plusieurs reprises par des riverains et il serait dommage que des mesures radicales soient imposées !



Autre souci de « bonnes règles » concernant la collectivité :

le stationnement des voitures camionnettes et autres camions « poids lourds ».

Qu'il s'agisse de voitures privées ou de véhicules professionnels, chacune et chacun des riverains comprendra aisément la gêne occasionnée par un stationnement inapproprié, par un nombre de voitures trop important ou encore de camions de toutes tailles mais surtout de tous poids provoquant un écrasement et l'affaissement des buses d'évacuation d'eaux pluviales enterrées.

Il serait dommageable que des frais de remise en état soient supportés par le budget communal ; donc par la collectivité !



Gendarmerie Nationale

À l'initiative de la direction de Châteaudun, la brigade de gendarmerie d'Illiers Combray a récemment dédié un gendarme référent à la commune des Châtelliers Notre-Dame.



En cas d'interrogation ou préoccupation, prendre contact avec la mairie ou un élu qui se rapprochera de l'autorité.

Toujours dans le domaine d'une sécurité responsable, toutes et tous ont remarqué ce panneau figurant aux accès à la commune « **Voisins vigilants** ».



En cas d'éventuels comportements douteux dans votre voisinage, ne pas hésiter à également prendre le contact de la mairie ou d'un élu afin de signaler l'anomalie. En cas d'urgence, appeler le 17. **Castellariennes et castellariens, dormez tranquilles !**

Le père Noël de passage aux Châtelliers Notre-Dame.

En cette fin d'année 2020, malgré tous les inconvénients liés au Covid 19, le père Noël n'a pas failli à ses obligations !

Le 20 décembre, vers 9 h, il est apparu dans notre commune et plusieurs familles qui se tenaient aux aguets l'ont vu arrivé par la route de Thiron-Gardais où il avait garé son traineau.



Les seniors de la commune ont également été gâtés



C'est dans une petite charrette qu'il avait rassemblé tous les cadeaux destinés aux enfants de notre commune et, accompagné du Maire et de trois autres castelliens, il a fait le tour des Châtelliers pour rencontrer les enfants qui n'ont pas manqué de lui réserver le bon accueil tant mérité après toutes les routes parcourues dans notre région. Avant de reprendre sa tournée vers Marcheville, il s'est engagé à revenir à Noël 2021. Il a aussi fait promettre aux parents et aux habitants de la commune de respecter les «gestes barrière» qui permettront l'éloignement de la pandémie qui nous concerne tous.

Tout comme les plus jeunes, les seniors ont eux aussi été gâtés pour les fêtes.

Ils ont reçu un colis de gourmandises salées et sucrées issues de quelques productions locales ; les circuits courts étant très justement privilégiés. Cette année, une innovation est à noter puisque les couples ont eu le plaisir de recevoir un assortiment de douceurs différent des colis individuels afin d'éviter les doublons de gourmandises.

Les plus jeunes doivent être patients . . . leur tour viendra !

Etat civil pour l'année 2020.

Naissances :

Lucas - Gabriel Grodet
le 19 janvier 2020

Romane - Ambre Chappé
le 16 mars 2020,

Emmy Haraux-Duménil
le 14 avril 2020.

Mariage :

Aurélie - Pauline - Andréa Brunet
et Alexandre - Jean - André Henry
le 22 août 2020

Chut ! surtout, ne le répétez pas !

Une rumeur tenace prétendait que Napoléon III venait faire des visites clandestines à Mademoiselle Vinteuil dans son logis de Mirougrain aux portes de la ville d'Illiers-Combray.

Le palmarès de l'empereur Napoléon III était mirobolant ; rouses, blondes et autres brunettes anonymes. Une bien nommée Margot la Rigoleuse en venait même à l'exténuer à un point tel que l'impératrice Eugénie fut personnellement contrainte de sévir. Elle aurait déclaré :

« Mademoiselle, je vous prie de rompre avec lui, c'est une question de vie ou de mort ! ».

Lassé de ce tumulte des salons parisiens, on imagine sans peine que Napoléon III avait éprouvé le besoin de se ressourcer à la campagne. Il devait également être intrigué et titillé par cette demoiselle Vinteuil. Napoléon III se lançait ainsi un nouveau défi amoureux et s'autorisait une nouvelle expérience.

L'empereur Napoléon III devait certainement prendre beaucoup de précautions dans ces escapades coquines. Il était la cible favorite des caricaturistes menés par Daumier, bien avant que Charlie Hebdo ne paraisse ! Les coups de crayon et les esquisses étaient sans pitié pour Mademoiselle Vinteuil et pour l'empereur.

Pour se rendre à Mirougrain, Napoléon III devait emprunter discrètement les chemins de campagne plutôt que la grande route. Il devait faire preuve de prudence mais il était prêt à toutes les audaces pour aller retrouver sa maîtresse du moment.

En approchant d'Illiers, Napoléon III avait pris pour habitude de s'arrêter aux Châtelliers Notre-Dame.

Depuis le haut d'une colline où l'on pouvait y voir, par temps clair, les flèches de la cathédrale de Chartres, l'empereur pouvait s'assurer de ne pas être suivi par quelques « paparazzis » avides d'un bon scoop. A l'approche de Mirougrain, après une si longue route, il pouvait ainsi se rafraîchir et se donner un dernier coup de poigne avant de paraître à son avantage devant sa bien-aimée.

L'empereur était accueilli, à chaque fois, avec les honneurs par le maire des Châtelliers Jean-Louis Deuil. Napoléon III lui aurait même dit un jour d'un air badin et taquin : « A Voir l'équipement de vos braves sapeurs-pompiers, ce n'est pas en ces lieux que le feu de mes ardeurs sera éteint ! » Dans la région d'Illiers, les habitants étaient excédés par ces moeurs débridées qui allaient à l'encontre de la bonne morale et qui nuisaient à la bonne réputation de la cité.

En 1855, la municipalité d'Illiers réclamait à l'empereur un don pour son église en compensation certainement de l'image scandaleuse qu'il donnait à la ville par sa conduite immorale et inconvenante.

L'empereur accédait à la demande du Conseil et le don prenait la forme d'une statue en plâtre de 3,80 m représentant Saint-Jacques, patron de l'église. De cette statue qui a servi de modèle à celle en pierre de l'artiste Chenillon, la tête seule a été conservée à l'église d'Illiers et peut-être vue aujourd'hui sur le côté du maître autel.

« Et dans tout ça, nous direz-vous, aux Châtelliers Notre-Dame, que reste-t-il de cette histoire tirée des oubliettes ? ».

Il s'avérerait qu'en ces années 1860, notre village y ait gagné une belle pompe à bras pour les sapeurs-pompiers, promise et financée par Napoléon III en remerciement de l'accueil qui lui était réservé lors de ses visites impromptues et discrètes du côté de Mirougrain où l'attendait l'énigmatique Mademoiselle Vinteuil.

Références :

Documents de décembre 2020
aimablement prêtés par Christian Guyon,
élu de Saint-Eman.



À vos marmites avec des recettes beauceronnes de nos grands-mères !

Terrine de merle.

4 merles,
1 carotte,
1 oignon,
2 cuillères de berluche,
200 g de poitrine coupée fine,
50 g de beurre,
barde, sel, poivre.

Préparez les merles : plumez-les, videz-les et flambez-les.

Hôtez les pattes et les têtes.

Réservez les foies et les intestins.

Désossez vos volatiles, salez-les, poivrez-les, épicez-les, puis arrosez-les avec de l'eau de vie. laissez mariner deux heures avec la carotte et l'oignon.

Ensuite, faites revenir dans une cocotte les merles désossés et du beurre, les os et un verre de marinade. Arrosez avec le vin rouge et faites réduire la sauce.

Hôtez les os et passez le reste.

Réduisez en purée avec les foies et la poitrines.

Enroulez la moitié de votre farce dans de la barde, placez dans une terrine adaptée et complétez avec le reste de votre farce.

Couvrez d'une couche de barde et de saindoux et cuisez 30 minutes au four, au bain marie.

Laissez reposer jusqu'au lendemain et dégustez !

Oeufs en couille d'âne.

4 oeufs,
200 g de lardons,
40 cl de vin rouge,
20 cl d'eau
2 cuillères de graisse de canard,
1 échalote émincée,
1 blanc de poireau
4 cuillères à soupe de maïzena.

Faites revenir l'échalote émincée avec le blanc de poireau dans la graisse de canard, ajoutez les lardons et faites-les dorer.

Ajouter le vin rouge, 20 cl d'eau et faites bouillir 5 à 6 minutes.

Hôtez la casserole du feu et lorsque le vin ne frémit plus, ajoutez les oeufs.

Remplacez la casserole sur le feu et laissez cuire 6 minutes.

En fin de cuisson, ajoutez les 4 cuillères à soupe de maïzena afin d'épaissir la sauce et servez.

Rousselettes de Beauce.

2 oeufs,
1 cuillère à soupe d'eau de vie,
80 g de beurre,
sel,
110 g de crème fraîche,
380 g de farine,
130 g de sucre en poudre.

Dans une jatte, déposez les oeufs dans la farine que vous aurez auparavant creusée en fontaine.

Ajoutez l'oe sel et mélangez lentement. Ajoutez la crème et continuez de mélanger.

Ajoutez le beurre apprêté en dés et pétrissez délicatement jusqu'à obtention d'une pâte homogène et lisse. Recouvrez d'un linge et laissez reposer durant 3 heures.

Farinez votre plan de travail ainsi que votre rouleau.

Abaissez votre pâte en une nappe de 6 mm d'épaisseur et découpez des ronds de pâte à l'aide d'un verre.

Plongez vos ronds de pâte (et même les rognures) dans l'huile de friture, laissez gonfler et dorer. Egouttez vos rousselettes et soupoudrez-les de sucre.

Régalez-vous !

Encore un peu d'histoire... et quelle histoire !



Au temps de la Révolution Française, quelques mois après la prise de la Bastille puis de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, l'Assemblée Nationale, par instruction des 12-20 août 1790, se montrait favorable au regroupement des communes et à la suppression de certaines paroisses pour des raisons de simplicité et d'économie !!!

En Eure-et-Loir, le mouvement de suppression de communes n'a vraiment commencé qu'à la fin des années 1820. C'est la Loi sur l'administration communale votée le 18 juillet 1837 qui fixait la procédure pour opérer les réunions des communes.

Il était précisé dans l'article 4 de la Loi qu'à défaut de consentement des conseils municipaux des villages de moins de 300 habitants, la fusion se ferait sur le seul avis affirmatif du Conseil Général du département.

Cette disposition allait mettre le feu aux poudres...

Dans notre région, si Magny et Marchéville n'étaient pas concernées, comptant une population de plus de 500 habitants, il n'en allait pas être de même pour les communes de Saint-Eman (155 habitants), les Châtelliers Notre-Dame (186), Méréglise (163), et Cernay (221)...

Le chef-lieu du canton Illiers Combray, comptait 2916 habitants en 1841 et devenait de facto la commune annexionniste des villages limitrophes. Il était parfois envisagé et proposé que 2 petites communes se réunissent pour franchir le cap fatidique des 300 habitants.

La question du regroupement communal occupait une place de choix dans les délibérations des assemblées départementales et des conseils municipaux. Elle focalisait les tensions sur le terrain. Dans l'ensemble du département et le Perche notamment, c'était la résistance qui l'emportait. Le préfet en vint vite à constater l'hostilité des populations à cette question.

Les conseils des communes menacées donnaient tous un avis défavorable. Une forme de grève administrative était suivie par les conseils municipaux.

En 1840, le village de Saint-Eman refusait de donner à l'administration les renseignements nécessaires à l'enquête d'annexion.

Tous les arguments possibles étaient avancés pour éviter et empêcher une annexion.

Les conseils municipaux faisaient valoir les inconvénients de toute nature pour leur population.

En 1840, dans la perspective d'être rattachés à Illiers ou fusionnés avec les Châtelliers Notre-Dame, les habitants de Saint-Eman faisaient part « des mauvais chemins qui empêcheraient leurs enfants d'aller à Illiers en hiver pour y recevoir l'instruction et du danger auquel ils seraient exposés en se rendant aux Châtelliers Notre-Dame, étant obligés de traverser les bois infestés par les loups... ».

Des loups aux Châtelliers en 1840? Rien de surprenant à cela car aux portes de ce village et aux confins de l'immense forêt de Champfond-en-Gâtine, à la limite des bois des Gâtines, on apprend que : « dans la forêt, le 14 avril 1871, sous la conduite de Monsieur Brissonnet-Textier, régisseur de Monsieur le Marquis d'Aligre, qu'au cours d'une battue, deux loups mâles ont été tués, l'un âgé de deux ans, l'autre déjà vieux de six ans, par Monsieur Hamelin, garde-forestier ».



Réunion de la Commune de
St. Eman à celle des Châtelliers et d'Illiers.

Canton d'Illiers.

Le conseil après avoir pris connaissance de toutes les pièces concernant cette affaire de réunion de la commune de St. Eman à celles des Châtelliers et d'Illiers et pris en considération la protestation des habitants de la commune de St. Eman qui lui a paru juste, après les motifs qu'ils expriment, notamment à cause des mauvais chemins qui empêcheraient leurs enfants d'aller, en hiver, à Illiers pour y recevoir l'instruction et du danger auquel ils seraient exposés en allant aux Châtelliers, étant obligés de traverser des bois infestés par des loups et enfin à cause de la promesse qu'ils font de construire une maison d'école à leurs frais, n'est nullement d'avis de la Réunion.

Pour extrait conforme,

Le sous-préfet de Préfecture secrétaire général.

Références :

Documents aimablement prêtés par
Christian Guyon, élu de Saint-Eman.

Maison de Services Au Public (MSAP)

Horaires
d'ouverture au public :
lundi - mardi - jeudi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Alexandra Vandeveld
msap@illiers-combray.com
2-4, rue des Poulies
28120 - Illiers-Combray
(entrée par la cour de la mairie)
tél. 02.37.25.28.33

Mise à disposition
d'équipements informatiques
et d'accès à Internet :
(Espace de confidentialité).

Information :

- Inscription Pôle Emploi, prestations RSA, CAF, démarches administratives . . .
- Permanences des partenaires.

Aides ponctuelles :

- Dossiers CAF, CARSAT, CPAM, MSA, Pôle Emploi.
- Courriers.

Emploi :

- Espace Cyber Emploi,
- Affichage des offres d'emploi,
- Consultations sur les différents sites Internet dédiés à l'emploi.

Accès gratuit à l'informatique et à Internet :

- Frappe et impression de curriculum vitae, lettres de motivation et divers courriers administratifs,
- Enregistrements de déclarations,
- Impression d'attestations (Pôle emploi, RSA, CAF . . .),
- Consultation des sites des services publics (Pôle Emploi, Sécurité Sociale, Caisses de retraite, Services des impôts, Etat Civil . . .) avec ou sans assistance,
- Consultations dans le cadre scolaire (élèves - étudiants),
- Candidatures en ligne.

A qui appartiennent ces regards ?

Ce concours s'adresse **exclusivement** aux jeunes habitants des Châtelliers Notre-Dame, âgés de 6 ans à 99 ans !

Il suffit de bien compléter le bulletin volant joint et de le déposer dans la boîte à lettres de la mairie, au plus tard, le 31 mars 2021. Un bon lot gourmand au restaurant sera offert à l'éditeur du bulletin gagnant (sur tirage au sort en cas de champions ex aequo). Pour les moins chanceux, (deux ou trois regards) un lot de consolation sera représenté par une bise de Monsieur le maire ! Concernant les gagnants n'ayant reconnu qu'un seul regard, ils devront se contenter d'une bise des deux adjoints !





À bas les masques !

Alors que, dès l'annonce de la pandémie, selon avis d'experts médicaux et de nos dirigeants politiques, le masque ne servait à rien, cet outil barrière s'est très tardivement avéré nécessaire et même devenu obligatoire !

Par souci de protection pour les habitants de la commune, notre maire a décidé de répondre à la sollicitation qui lui était faite par les responsables d'une association locale «ID2 CRAIES AA» qui proposaient de confectionner des masques en tissu.

Cette association «Loi 1901» à but non lucratif étant hébergée gracieusement dans les locaux de la mairie, l'offre était annoncée à un coût de revient minimum : fournitures et temps passé. Pour un coût facturé à cinq euros pièce, les dirigeants de «ID2 CRAIES AA» auraient-ils témoigné d'une réelle générosité ? ...

Campagne de vidange de fosses septiques année 2021 (Tarifs t.t.c.)

Intervention sur planning :

- Pour 3 m³ et 30 mètres linéaires : 205 €
- Le m³ supplémentaire : 60 €
- Les 10 mètres linéaires supplémentaires : 35 €

Intervention urgente :

- Pour 3 m³ et 30 mètres linéaires : 325 €

Pour tout rendez-vous « client absent » :

- Pénalité forfaitaire : 90 €

Pour travaux de « dégageement des ouvrages » :

- forfait : 90 €

Pour tout renseignement complémentaire :

Entrebauceetperche.fr

Tarifications des services communaux pour l'année 2021.

Location de la salle polyvalente.

Tarif pour les habitants de la commune des Châtelliers Notre-Dame :

- Vin d'honneur : 15 €
- Journée de location : 50 €
- Caution : 230 €

Tarif pour les habitants hors commune :

- Vin d'honneur : 30 €
- Journée de location : 80 €
- Caution : 230 €

Remplacement de vaisselle.

- Verre à vin : 1,00 €
- Coupe à champagne : 1,30 €
- Verre digestif : 0,50 €
- Verre apéritif : 0,80 €
- Carafe : 2,00 €
- Tasse à café : 0,80 €
- Couvert : 0,70 €
- Assiette : 2,00 €
- Plat inox : 3,00 €
- Autres éléments : 1,00 €
- Forfait ménage : 100,00 €

Columbarium.

- Concession de 30 ans : 170,00 €
- Concession de 50 ans : 270,00 €

Concessions.

- Concession trentenaire : 170,00 €
- Concession cinquanteenaire : 270,00 €
- Vacation cimetière : 25,00 €

Quelques secrets de nos aïeules !

L'argenterie.

L'argenterie quelque peu ternie retrouvera son éclat en plongeant vos objets dans une casserole d'eau dans laquelle vous aurez fait chauffer du papier aluminium. L'eau de cuisson de pommes de terres épluchées permet également de redonner de l'éclat et du brillant à l'argenterie ; la pulpe de pommes de terre cuites permet d'obtenir un résultat.

L'éclat du métal.

L'hiver, vous faites du feu dans votre cheminée. Vous mélangez de la cendre avec un peu d'huile, cette pâte vous permettra de nettoyer en douceur vos casseroles et gamelles en aluminium, en inox, vos objets en étain ou en fer.

Le cuivre.

Les feuilles d'oseille fraîche ainsi que le vert de poireaux feront briller vos objets de cuivre ou d'étain.

Un jus de citron passé avec un pinceau suffira souvent à nettoyer le cuivre sale et à le faire briller.

Pour faire briller encore plus votre objet en cuivre, achevez le polissage avec des feuilles de journal roulées en boule.

Vous pouvez aussi l'exposer quelques heures au soleil.

Les miroirs et les vitres.

Le papier journal mouillé et roulé en boule nettoie parfaitement les vitres.

Suggestions auprès de votre municipalité.

Qui que vous soyez, quel que soit votre âge, vous avez peut-être une (ou plusieurs) suggestion(s) à formuler auprès de la municipalité des ChâtelliersNotre-Dame. Exprimez-vous par écrit à l'aide du petit bulletin joint et déposez-le dans la boîte à lettre de la mairie ; une réponse sera impérativement apportée à chaque interrogation.

Participez au petit coup d'oeil sur le passé de la commune !

Castellariennes et castellariens d'origine ou d'une arrivée plus tardive dans la commune, vous avez probablement, au fond d'un tiroir ou d'un carton dans votre grenier, une ou plusieurs cartes postales anciennes des Châtelliers Notre-Dame . . . Acceptez de nous les confier le temps de les numériser ; merci de les déposer en mairie.

Peut-être possédez-vous aussi des photos commémorant ou fixant certains événements publics ou privés qui révéleraient ou pourraient même rappeler quelques moments vécus au sein de notre village.

La carte postale qui figure sur le présent bulletin date de 1908 et représente l'entrée de la « Ferme Foussard » à Fausserville.



Cette carte postale nous a aimablement été prêtée par Monsieur X. Desprez, actuel propriétaire / exploitant de la ferme et appartenant à l'époque à ses grands oncles Messieurs Foussard.

Le maire, les sous et les adjoints !

Castellariennes et castellariens, dormez tranquilles, l'argent de la commune est bien gardé, le **maire veille au grain** . . . un sou c'est un sou !



Quelques proverbes du monde rural.

- Le lettré précède le paysan mais que le riz vienne à manquer et c'est le paysan qui précède le lettré !
(Proverbe vietnamien)
- Sous le chapeau d'un paysan peut se trouver le conseil d'un prince !
(Proverbe russe)
- Il arrive, quand on est paysan, qu'on devienne bossu mais il est rare qu'un bossu devienne paysan !
(extrait de Jean de Florette)
- Le paysan et ses rides, la terre et ses sillons ont une même signification !
(anonyme)
- Toutes les idéologies politiques qui ont voulu modifier le monde paysan ont échoué parce que le monde agricole ne peut être géré par des théories, **il est régi par la réalité** !
(Olivier de Kersauson - homme libre)

La solidarité

*Évitons le plus grave,
tirons les leçons des mois passés
en étant prudents, vigilants et solidaires
avec notre entourage.
Au mieux, le plus souvent possible,
portons le masque et (ou) maintenons
les distances de sécurité !*

**La solidarité
naît de la douleur
et non de la joie.
On se sent
plus proche
de quelqu'un
qui a subi
une épreuve pénible
que de quelqu'un
qui a partagé
avec vous
un moment heureux !**

Bernard Werber